



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050660

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/05/2024 9H27 C:001609 I:39239
V/REF : 4943549
V/Email reçu le Mardi 14/05/2024 a 9H27

CENTRALE IMMO

**24 RUE MONTHOLON
01000 BOURG EN BRESSE**

V/REF.IMM. 13064
IMMEUBLE : RESIDENCES FLEURIES
1 RUE PAUL DOUMER
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 30 Mai 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 1 RUE PAUL DOUMER - BOURG EN BRESSE - MME NICOLAIDIS 0643639035
MR MICHAUD 0474242799

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE SUR LA COLONNE
D'ALIMENTATION D'EAU TRAVERSANT LES APPARTEMENTS

Donneur d'ordre : Mme Y Charni

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 15 MAI 2024 A 13H00
FUITE LEGERE SUR COLONNE TUYAU D'ALIMENTATION EN GAINTE TECHNIQUE
DANS LE LOGEMENT DE MME NICOLAIDIS

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 16/05/24 a 18H43 Mme Y Charni

DEVIS SUIV

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050660

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	41,46	41,46
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 15/05	1	66,73	66,73
TOTAL H.T.				108,19
T.V.A. a 10,00%				10,81
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>119,00</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Le 14 mai 2024

DEMANDE D'INTERVENTION URGENT

Email : bourgogne@servimo.fr

Référence : **4943549 / CHARNI Youssra**

Objet : **6384 - Recherche de fuite + réparation - Mme NICOLAIDIS - M. MICHAUD**

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[6384] RESIDENCES FLEURIES TOUR 16
1, Rue Paul Doumer
01000 BOURG-EN-BRESSE

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir à l'adresse citée en référence afin de procéder à une recherche de fuite et réparation sur la colonne d'alimentation d'eau traversant les appartements de Madame NICOLAIDIS (06.43.63.90.35) et Monsieur MICHAUD (04.74.24.27.99).

L'accès se fera par l'appartement de Madame NICOLAIDIS.

Merci de prendre impérativement contact avec les personnes indiquées avant toute intervention.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées La Régie Centrale Immobilière

En acceptant la présente mission, vous reconnaissez avoir eu connaissance du dossier technique amiante et du plan de prévention des risques concernant cet immeuble et vous vous engagez à vous y conformer et à le communiquer à toute personne que vous feriez intervenir (salarié, sous-traitant...)

En cas d'apparition d'un nouveau risque, cessez immédiatement les travaux et contactez nous pour trouver ensemble un moyen de maîtriser ce nouveau risque.